

La réglementation des équipements sous pression

**Durée****7 heures****1 jour****Prérequis**

Aucun

**Public concerné**

Responsables de sécurité, responsables d'entretien ou plus généralement toute personne concernée par les appareils à pression.

**Effectif maximum****8 personnes****Qualification Intervenant (e)(s)**

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine

**Moyens pédagogiques**

- Diaporama d'animation et support stagiaire
- Analyse des textes réglementaire

**Modalités d'évaluations**

<div>Evaluation des acquis par un QCM en fin de formation</div>

Objectifs

A l'issue de cette formation le stagiaire doit connaître les obligations réglementaires auxquelles sont assujettis les utilisateurs d'appareils à pression de gaz et de vapeur.

Programme

Module 1 : Structures de la réglementation et définitions réglementaires

- Architecture de la réglementation (ancienne et nouvelle)
- Les familles des équipements sous pression (ESP)
- La Directive Européenne et le décret relatif
- Les seuils de soumission
- Le champ d'application et définitions

Module 2 : Les conditions d'installation et mise en exploitation des ESP

- Les vérifications périodiques
- Les déclarations et contrôles de mise en service
- Les requalifications périodiques
- Les interventions
- Les applications et dispositions transitoires
- Critères de soumission
- Natures des contrôles
- Périodicités

Module 3 : La documentation associée (fiches techniques, manuel, guide du constructeur...) et les cas particuliers

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations



La réglementation des équipements sous pression